Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 50 (1914)

Heft: 49

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L^me ANNÉE

N° 49

LAUSANNE

5 Décembre 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Etrennes de l'« Educateur ». — Le livre du centenaire genevois. — Souscription en faveur des enfants belges. — Chronique scolaire : Vaud. Genève. Neuchâtel. Berne. France. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle. — Leçons pour les trois degrés (suite). — Rédaction. — Orthographe. — Arithmétique.*

ÉTRENNES DE L'« ÉDUCATEUR ».

Nous pensons être agréables à nos lecteurs en leur offrant, comme étrennes pour eux ou leur entourage, à des prix très réduits, vu la guerre, les ouvrages *neufs* suivants :

1. *Fenimore Cooper*. **Le tueur de daims**, édition spéciale pour l'enfance, volume cartonné, avec 6 gravures en couleurs. Valeur fr. 1,25, *Fr. 0,60*

2. *Fenimore Cooper*. **Le dernier des Mohicans**, édition spéciale pour l'enfance, volume cartonné, avec 6 gravures en couleurs. Valeur fr. 1,25, *Fr. 0,60*

3. **Contes et légendes suisses**, même édition que ci-dessus, 5 gravures coloriées, 19 petites historiettes, cartonné. Valeur fr. 0,75, *Fr. 0,40*

Ces trois volumes feront le charme des garçonnets.

4. *Jeanne Marsand*. **Liselette et ses découvertes**, volume de 200 pages, avec 44 dessins à la plume. Joli cadeau à faire à des fillettes de 9 à 14 ans. Broché. Valeur fr. 3, *Fr. 1,—*

5. *Paul Huguenin*. **Aux îles enchanteresses**. Charmant récit d'un séjour de quatre ans dans les îles Tahiti. Illustrations de l'auteur. 310 pages. Valeur fr. 3,50, *Fr. 1,—*

6. *Semène Zemlak*. **Sous le knout**. Roman. Scènes de la vie russe. Valeur fr. 3,50, *Fr. 1,—*

7. *Edouard Rod.* **Pernette.** De la collection des « Nouvelles vaudoises ». Volume des plus intéressants. Valeur fr. 2,50, *Fr. 1,—*

8. *Virgile Rossel.* **Le maître.** Un des volumes les mieux venus du distingué juge fédéral jurassien. Valeur fr. 3,50, *Fr. 1,—*

9. **Po recafa.** Mé dè dou ceint conto, tsanson, gandoisè, banbioulè, avoué onna lottâïe dè dere et dè revi dau vîlhio teimps, ein patois vaudois. 528 pages, *Fr. 1,—*

10. *Edouard Rod.* **L'affaire J.-J. Rousseau.** Histoire de la condamnation de l'*Emile* et du *Contrat social* à Genève. Beau volume de 360 pages. Valeur fr. 5, *Fr. 2,—*

11. *Edouard Guillon.* **Napoléon et la Suisse.** Histoire de l'époque 1803-1815, d'après les documents inédits des Affaires étrangères. Belle étude de 360 pages. Valeur fr. 5, *Fr. 2,—*

12. *Paul Seippel.* **La Suisse au XIXe siècle.** Trois grands volumes in-8°, avec 800 gravures. Etude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. Les 3 vol., valeur fr. 25,—, *Fr. 10,—*

Tous ces ouvrages seront envoyés franco contre remboursement.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Educateur*. On peut d'ailleurs retenir plusieurs volumes du même numéro.

LE LIVRE DU CENTENAIRE GENEVOIS [1].

Le Comité central des Fêtes du Centenaire de la réunion de Genève à la Suisse a publié, à l'occasion de ce grand anniversaire, un livre exposant sous ses différentes faces le développement de Genève au cours du siècle qui vient de s'écouler.

La rédaction des six chapitres avait été répartie de la manière suivante :

Coup d'œil historique, M. Henri Fazy ; *Aperçu sur l'activité des savants genevois*, M. Emile Yung ; *Un siècle de littérature genevoise*, M. Jules Cougnard ; *Beaux-Arts*, M. Paul Seippel ; *Développement économique*, M. Louis Wuarin ; *L'instruction publique à Genève au cours du XIXme siècle*, M. Etienne Chennaz.

[1] *1814-1914. Genève, Suisse. Le Livre du Centenaire*, avec 80 planches hors texte. Genève, A. Jullien, éditeur, 1914.

Tout intéressants qu'ils soient, nous ne dirons rien ici des cinq premiers chapitres, qui ne rentrent pas directement dans le cadre de notre activité, mais nous tenons à présenter à nos lecteurs la solide et très suggestive étude que M. Chennaz, premier secrétaire du Département de l'instruction publique, a consacrée à l'histoire de l'école genevoise au cours du siècle dernier.

La notice de M. Chennaz devait être limitée à la période qui s'étend de la Restauration à nos jours, mais l'auteur a estimé, avec raison, qu'il n'était pas superflu de dire rapidement quelle était, à la fin du XVIIIme siècle, l'organisation des écoles genevoises.

Il montre que l'instruction populaire, qui est aujourd'hui une des plus lourdes charges du budget cantonal, était donnée surtout dans les écoles privées à tendances confessionnelles. Le Collège, lui, gardait intacte l'organisation que lui avait léguée Calvin par son célèbre *Ordre du Collège*. Il ne formait qu'un tout avec l'Académie; mais les choses allaient changer après la domination française, à l'époque de la Restauration. Une fois leur liberté reconquise, les Genevois décidèrent de revenir à leurs anciennes traditions. Le 8 juin 1814, un décret rendit à l'Académie l'organisation qu'elle avait avant 1789. On fit de nombreux règlements, sans lien et sans unité. Aucune loi ne fut présentée avant 1834. M. Chennaz donne ici des pages très intéressantes sur les mérites et les défauts de l'école lancastérienne, sur les idées de l'époque et l'esprit qui préside aux discussions relatives à l'instruction publique.

La loi de 1834 marque un progrès incontestable. Son principal mérite est de centraliser la direction de l'enseignement en la plaçant d'abord sous l'autorité du Conseil d'Etat et en créant une commission d'instruction publique avec des compétences très étendues. La loi de 1834 eut pour complément celles de 1835 et 1836, qui en réglaient l'application dans chaque établissement.

L'organisation scolaire de 1834 ne tarda pas à être attaquée; l'Académie, en butte aux critiques du public, trouve un défenseur dans le parti de l'opposition, dans celui qui, un peu plus tard, devait jouer un rôle de premier plan, James Fazy.

Ce fut au gouvernement issu du grand mouvement populaire de 1846 qu'échut la tâche de donner aux institutions scolaires gene-

voises une organisation conforme aux idées du temps et aux progrès de la science. C'est la grande époque, l'époque héroïque de l'enseignement populaire. Gratuité, laïcité sont les principes à l'ordre du jour; ils finissent par triompher. Puis l'Etat s'ingère dans l'enseignement secondaire féminin et, en 1847, le Grand Conseil vote la création d'une école secondaire de jeunes filles. Un an après, c'est le tour de l'enseignement secondaire classique. Sous le titre de Gymnase, les classes préparatoires de l'Académie sont réunies au Collège classique.

Les institutions scolaires genevoises étaient ainsi entrées dans une voie nouvelle. Devenue gratuite et laïque, l'école populaire était désormais largement ouverte à tous les enfants du pays. Elle ne tardera pas à devenir obligatoire pour tous les élèves de 6 à 13 ans. C'est l'œuvre des législateurs de 1872, parmi lesquels il convient de citer James Fazy, Carl Vogt et Antoine Carteret, chef du Département de l'instruction publique. Les compétences de l'autorité centrale sont de plus en plus nombreuses. L'éducation populaire est développée par la création de l'école enfantine. L'enseignement féminin prend de l'extension. Le Gymnase subit des transformations importantes et c'est des débats de 1872 que sort l'Université avec son organisation actuelle.

Enfin l'auteur nous entretient de la lutte qu'eurent à soutenir les promoteurs de la loi de 1886. Alors s'ouvre la vieille querelle des anciens et des modernes, des partisans des humanités classiques et des adeptes des sciences. Au service de ces idées se rencontrent des pédagogues de mérite, aussi bien que des hommes politiques, tels Alexandre Gavard, Georges Favon, Adolphe Tschumi, dont la brochure *Routine et progrès* fait sensation. Au Grand Conseil, la discussion fut longue et laborieuse. Elle occupa l'autorité exécutive pendant trente séances. Enfin le projet de Favon, élaboré en grande partie par Gavard, fut adopté. Ce fut le point de départ de toute une série de progrès dans le domaine de l'enseignement populaire, réal, professionnel, normal et féminin.

Dans les années qui suivirent, l'instruction publique ne fit qu'accentuer ces tendances d'ordre professionnel ou social.

On comprend que toutes ces innovations aient grossi le budget

cantonal de l'instruction publique. De 120 000 florins qu'il était vers 1820, il a passé aujourd'hui à trois millions et demi de francs (sommes portées au budget de la ville et des communes non comprises).

En lisant la notice de M. Chennaz on se rend compte de la large place qu'occupe l'école dans les institutions et la vie publique du citoyen genevois. Cette étude très fouillée, quoique succincte, donne une idée claire de l'évolution de l'école genevoise et de son fonctionnement. Avec M. Chennaz, on se sent en compagnie d'un guide sûr et éprouvé.

Les auteurs du *Livre du Centenaire* ont eu soin de nous dire qu'ils faisaient abstraction des personnalités vivantes, aussi bien dans le texte que dans les illustrations de l'ouvrage. Nous qui sommes à distance et qui n'avons pas les mêmes réserves à faire, nous nous permettrons d'ajouter aux noms déjà cités celui de M. le professeur Rosier qui, depuis 1906, est à la tête du Département de l'instruction publique. Au cours des vingt-cinq dernières années, M. Rosier a été l'heureux promoteur de nombreuses réformes dans les divers domaines de l'éducation nationale. La refonte complète ou partielle des lois sur l'instruction publique est son œuvre, et il serait long d'énumérer toutes les réformes efficaces et tous les progrès indéniables auxquels son nom restera attaché.

Le dire et le montrer sera la tâche des écrivains... du prochain Centenaire ! G.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES ENFANTS BELGES

6me liste.

MM. J. Lesquereux, Lausanne, 5 fr.; C. Baudat, Lausanne, 5 fr.; B. M., Lausanne, 5 fr.; J. Peytrignet et M. Henny, Montagny, 15 fr. 15; F. Chabloz, Sainte-Croix, 8 fr.; C. Duvoisin, 5 fr.; M. Jetzer, Bonvillars, 5 fr.; J. Borgeaud, Bournens, 15 fr.; A. Panchaud, Lonay, 10 fr.; H. Richon, Lausanne, 5 fr.; E. Mouquin, Brent, 10 fr.; M. Ct. B., 10 fr.; T. Möckli, Neuveville, 5 fr.; Corps enseignant, Leysin, 30 fr.; R. Huber, Corcelles, 2 fr. 50; O. Duflon, Veytaux, 10 fr.; A. Rambert, Lausanne, 5 fr.; L. Martinet, Rances, 5 fr.; Ogay, Treytorrens, 10 fr., A. Beauverd, Chavornay, 5 fr.; A. et H. Scheibler, Pully, 8 fr.; Une frœbelienne, Lausanne, 5 fr.; Liste de la conférence de Lausanne, 71 fr.; M. Bezençon, Lausanne, 5 fr.; E. Métraux, Vennes, 5 fr.; L. Noverraz et M. Gex, Lausanne, 10 fr.; J. Magnenat, Renens, 5 fr.; J. Monnier, 5 fr.; O. Jan, Lausanne, 5 fr.; B. Curchod, Lausanne, 5 fr.; E. Bally, Jouxtens, 5 fr.; J. Cloux, Lausanne, 5 fr.; E. Rochat, Mauraz, 5 f.; C. Besuchet, Agiez, 5 fr.; A. Baud, Clarens, 10 fr.; Ecoles de : Donneloye, 16 fr, 30; Trélex, 12 fr.; Saint-Imier, 5e, sec., 7 fr.; Champvent, 18 fr. 55; Villars-Lussery, 17 fr. 30; Brent, 1e, 25 fr. 15;

Bonvillars, 27 fr. 50; Noville, 24 fr.; La Sarraz, 51 fr. 30; Mollens, 26 fr. 80; Giez, 26 fr. 30; Bofflens, 30 fr. 50; Auberson, 2e, 7 fr. 20; Brent, 2e, 8 fr. 15; Bullet, 37 fr. 40; Tuileries de Grandson, 1e, 9 fr. 20; Syens, 12 fr. 60; Cossonay, 118 fr. 10; Villars-Bramard, 17 fr. 40; Prahins et Chanéaz, 14 fr. 05; Vennes, 13 fr. 60; Vers-chez-les-Blanc, 15 fr.; Jouxtens, 17 fr. 60; Chailly (Lausanne), 81 fr.; Jumelles, enfantine, 26 fr.; Frenières, 20 fr.; Cremin, 10 fr.; Cour, 39 fr. 05; Vulliens, 30 fr.; Sugnens, 20 fr.; Baulmes, 1e, 10 fr.; Prévonloup, 15 fr.; Pomy, 38 fr. 70; Mauraz, 4 fr.; Vaux, 11 fr. 10; Agiez, 6 fr. 25; Romainmôtier, 2e, 4 fr. 20; Chexbres, 38 fr.; Lucens, 75 fr. 35; Apples, 51 fr.; Clarens, 1e, 15 fr.; Lapraz, 1e, 11 fr.; Gossens, 3 fr. 75; Lausanne, 6 ff., 8 fr.; 6 g. f, 2 fr. 05.

Montant des listes précédentes : 1477 fr. 20. Total général, au 29 novembre, 2874 fr. 30.

La dernière liste donnera le détail du montant de la souscription : 1° du personnel enseignant : 2° des écoles.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **Ernest Mamin.**— On a enterré mardi 10 novembre dernier, à la Tour-de-Peilz, un enfant de la localité : Ernest Mamin, instituteur. Une foule nombreuse et recueillie, dans laquelle on remarquait beaucoup de collègues du défunt, a tenu à accompagner à sa dernière demeure ce jeune ami, enlevé à la fleur de l'âge et après quelques années seulement de services. Les enfants des écoles, ses élèves et anciens élèves, précédaient le corbillard chargé de fleurs.

Sur la tombe, M. Comtesse, pasteur et président de la Commission scolaire, a parlé au nom des autorités communales, et M. A. Pahud, instituteur, au nom des collègues et du Département.

Ernest Mamin est né en 1889, et c'est tout dernièrement qu'il fêtait son vingt-cinquième anniversaire. Il fréquenta l'école primaire de La Tour, où il se distingua par son application, son travail, sa persévérance, son désir absolu de satisfaire ses maîtres, qui le considéraient comme l'écolier modèle.

Poussé par le goût de l'instruction et l'amour de l'enseignement, il entra à l'Ecole normale, où il obtint son brevet en 1909. Au printemps de cette même année, il fit un remplacement de quelques semaines à La Tour, et partit ensuite pour l'Allemagne, où il fit un séjour d'un an. En 1910, les autorités de La Tour le désignent pour prendre la direction d'une des classes primaires, tâche qu'il a remplie avec distinction. Mais, le 20 janvier dernier, la maladie l'oblige à interrompre son enseignement et, depuis lors, elle ne lui a laissé aucun répit. Ce fut pour lui une grande déception de falloir renoncer à ses longues promenades, où il vivait pour ainsi dire la belle nature, à ses courses de montagne qu'il affectionnait tout particulièrement, parce que, là-haut, sur les sommets, il sentait la paix, la sérénité, descendre sur lui et l'envahir tout entier. Mais Ernest Mamin espérait toujours, il avait foi en la vie, et sa pensée revenait à ses élèves qu'il avait momentanément quittés. A la rentrée des vacances d'été, le 17 août, il reprend sa classe ; il fait là preuve d'une énergie peu commune, il veut être le vainqueur... mais au bout d'une dizaine de jours il faut céder : l'inexorable maladie le terrassait de nouveau, et c'est avec une vaillance qui ne lui fit jamais défaut qu'il la supporta jusqu'à la fin.

Il s'était donné tout entier à ses écoliers, et malgré sa courte carrière, ses collègues et élèves avaient appris à l'aimer et à l'apprécier ; ils garderont de lui un vivant souvenir d'affection et de reconnaissance.

Que sa famille reçoive ici l'expression de nos sentiments de vive sympathie.

E. P.

*** **Le doyen des doyens.** — Pendant l'été, *l'Educateur* avait annoncé que le doyen du corps enseignant vaudois, M. F. Savary-Bocion, à Vers-chez-Perrin (Payerne), prendrait sa retraite le 1er novembre. L'article en question parlait de la longue carrière de notre vénérable collègue et rendait un hommage respectueux à celui qui allait se retirer après avoir consacré *60 années* de sa vie à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse. Nous apprenons maintenant que son départ a été l'occasion d'une touchante cérémonie, où d'excellentes paroles ont été prononcées en présence des élèves, par M. Assal, président de la Commission scolaire, par le démissionnaire et par son successeur.

Encore une fois, nos meilleurs vœux accompagnent ce vétéran dans sa retraite.

L. G.

*** **Retraite.** — Encore une collègue qui se retire après trente années d'enseignement : c'est Mlle Stutzmann, institutrice à Vich. Brevetée en 1873, elle fut nommée à Oulens sur Lucens où elle resta pendant sept ans. De là, elle quitta l'école pour se rendre en Angleterre comme institutrice dans une famille. Rentrée au pays, elle fit d'abord un remplacement de six mois à St-Bonnet (Dully-Bursinel), après quoi elle fut appelée à la direction de la deuxième école de Vich, où elle est restée de 1891 à aujourd'hui, soit pendant vingt-trois années consécutives. C'est là surtout qu'elle a donné toute la mesure de ses forces et de son activité et qu'elle a su se faire apprécier en se donnant tout entière à sa tâche. Modèle de dévouement filial et d'attachement à sa vocation, elle se retire entourée de l'estime des autorités et de la population. A son départ, dans une touchante cérémonie qui eut lieu le 31 octobre, ses élèves et les autorités lui ont prouvé leur reconnaissance en lui offrant, avec une gerbe de fleurs, un fauteuil et une glace.

Nous nous joignons à la population de Vich pour adresser à Mlle Stutzmann nos meilleurs vœux.

GENÈVE. — L'*Educateur* a déjà eu l'occasion de signaler à ses lecteurs les difficultés où se sont trouvés les Départements cantonaux de l'Instruction publique en face de la situation créée par la mobilisation de l'armée suisse.

A Genève, en particulier, le corps enseignant a été fortement atteint et, au moment de la rentrée, alors que toutes les troupes étaient sur pied, 83 instituteurs furent dans l'impossibilité de reprendre leur enseignement. Cependant, grâce au système des stagiaires en vigueur dans notre canton, les vides purent être comblés en partie; d'autre part, on confia un certain nombre de classes de garçons à des institutrices, de sorte que les leçons reprirent comme de coutume; aucune classe ne resta en souffrance.

Depuis, la situation s'est passablement améliorée par le fait du licenciement des troupes de landwehr et de landsturm qui a ramené à 51 le nombre des régents absents. Enfin, les autorités militaires ayant ultérieurement accordé la

libération de 8 instituteurs, les classes dont les titulaires sont actuellement remplacés, ne sont plus qu'au nombre de 43.

Ajoutons que jusqu'ici, ainsi que le disait récemment l'*Educateur*, les traitements des instituteurs mobilisés n'ont subi aucune diminution.

NEUCHATEL. — **Trente années de service.** — Mlles Rose Matthey, à Neuchâtel, Louisa Matile, à Rochefort, Milady Petitpierre, à Couvet, et Adèle Bonjour à Dombresson, ont reçu le diplôme du Département de l'Instruction publique, pour trente années de consciencieux, autant que dévoués services dans l'enseignement primaire. MM. Auguste Hildebrand, à Neuchâtel, Alexandre Fluhmann, à Vaumarcus, Edouard Vaucher, à la Chaux-de-Fonds et Edouard Ducommun, au Locle, ont également reçu ce diplôme.

Que nos collègues nous permettent à cette occasion de leur présenter, avec nos félicitations, l'expression de notre admiration et de nos vœux les meilleurs pour qu'ils jouissent dans l'avenir de la plus méritée des récompenses, après une carrière telle que celle qu'ils ont fournie.

*** **Quarante années d'activité.** — M. Georges Favre, instituteur à Bôle, vient d'être fêté comme il convient à l'occasion de l'accomplissement de sa quarantième année d'enseignement primaire. M. l'inspecteur Latour, avec messieurs les membres des autorités scolaires, au cours d'une cérémonie émouvante qui s'est déroulée en classe, ont dit au jubilaire toute la reconnaissance qu'ils ont pour lui, et aussi toute la satisfaction qu'a procurée son enseignement original et fructueux, vivant et plein de jeunesse. A ce jubilaire aussi — notre ami — toutes nos félicitations et nos vœux les meilleurs. L. Q.

BERNE. — **Société bernoise des maîtres des écoles moyennes.** — L'assemblée générale de cette société aura lieu à Berne le 19 décembre. A l'ordre du jour : *La neutralité suisse*. Tous les autres détails seront publiés dans le prochain numéro du *Bulletin de la Société des instituteurs bernois*.

FRANCE. — **Acte d'héroïsme d'un écolier.** — Dès le début de la guerre, le jeune Emile Degaudez, âgé de seize ans, de Bourg-et-Comin (Aisne), réquisitionné comme conducteur, suivit pendant quinze jours les troupes françaises.

Le 20 septembre, à l'attaque du fort de B..., alors qu'il se reposait à T... avec un groupe de soldats, un gros obus allemand éclate dans la cour d'une ferme, tuant un homme, en blessant neuf, plus le jeune Degaudez et un enfant de sept ans.

Alors que tous cherchaient un abri contre les obus, ensanglanté, le bras troué par un éclat, le courageux enfant enlève son petit camarade, qui a le crâne défoncé, et le porte, sous la mitraille, au poste de secours, situé à cent mètres de là.

Le soir même, le pauvre petit de sept ans mourait. Quant à Degaudez, il ne proféra pas une plainte pendant qu'on le pansait, et, depuis le 20, il circule parmi les blessés, le bras en écharpe, en attendant l'heureux moment où il pourra rejoindre son village encore occupé aujourd'hui par les troupes allemandes.

(Extrait d'une lettre adressée au ministre de l'Instruction publique par le capitaine Bienfait, instituteur à Vauxaillon (Aisne), capitaine au 245me, hôpital de Fontainebleau.)

⁂ **L'Ecole et la Guerre.** — L'Allemagne a plus de 40 000 instituteurs à l'armée et l'Autriche-Hongrie 18 000. En France, on les compte aussi par milliers. Le *Volume* et le *Manuel général* publient, dans chacun de leurs numéros, leurs *Livre d'or de l'Université de France*, qui donnent la liste des instituteurs morts pour la Patrie.

BIBLIOGRAPHIE

Souvenirs de la mobilisation de 1914. Publiés sous le haut patronage du Département militaire fédéral. — L'année 1914 laissera de nombreux et terribles souvenirs : souvenirs de souffrance, souvenirs d'héroïsme, souvenirs de dévouement, souvenirs d'austère devoir joyeusement accompli. Durant toute leur vie, nos soldats aimeront à rappeler, comme l'ont fait leurs aînés de 1870, les souvenirs de leur mobilisation, de leurs étapes à travers la Suisse, de leur garde aux frontières. La plupart tiendront à conserver de ces événements des souvenirs tangibles. C'est pour les leur procurer que la maison d'arts graphiques A. Dénéréaz-Spengler & Cie à Lausanne va publier prochainement, d'abord en souscription, sous les auspices et le haut patronage du Département militaire fédéral, deux œuvres d'art et d'actualité qui trouveront, certainement, dans la population civile aussi bien que dans l'armée, un accueil enthousiaste.

L'une et l'autre sont dues au peintre Dunki, le Raffet helvétique, comme on l'a justement surnommé, sans rival pour rendre les scènes de la vie militaire et dont les succès ne se comptent plus.

C'est d'abord une estampe en couleurs, de grandes dimensions, représentant sur le champ de manœuvres, l'Etat-Major et les chefs de l'armée fédérale suisse, du général Wille aux colonels divisionnaires, dans leurs attitudes ordinaires, naturelles et d'une vivante ressemblance. Ce tableau se verra bientôt dans toutes les familles suisses qui ont des fils à l'armée, et dans tous nos établissements publics.

L'autre ouvrage est un album de grand format, qui contiendra une vingtaine de scènes caractéristiques de l'occupation de nos frontières, également dessinées avec l'art qui le distingue, par le peintre Dunki, qui, grâce à une autorisation spéciale, a pu visiter toutes les contrées intéressantes occupées par nos unités et croquer sur le vif des scènes du plus saisissant intérêt.

Les compositions de Dunki seront accompagnées d'un texte dû à la plume d'un officier suisse qui s'est fait une solide réputation d'écrivain militaire, à la fois minutieusement documenté et très littéraire.

Bien qu'édité avec luxe, le prix de cette superbe publication a été fixé de façon à ce qu'il soit abordable à toutes les bourses.

A côté de son incontestable valeur artistique, cette œuvre sera un document historique de premier ordre, qui deviendra en peu de temps d'une précieuse rareté.

C'est ce qu'a pensé notre autorité militaire en lui accordant son haut patronage.

Tous les soldats suisses mobilisés voudront le posséder ; ils en orneront leurs intérieurs ; ils en feront un souvenir de famille et l'illustration de leurs récits.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE.

I. Entrée en matière : **Paul écrit une lettre à son cousin Edmond.**

II. Lecture. Analyse. Vocabulaire. Compte rendu.

Mon cher Edmond,

1. Il y a un mois que je travaille chez M. Bernard, maître menuisier. La besogne est pénible, mais elle me plaît. Je me lève de bonne heure. Le matin, je suis toujours le premier à l'atelier. Je balaye, j'allume le poêle, je range les outils. Quand les ouvriers arrivent, chaque chose est à sa place.

2. Le contremaître de M. Bernard est un brave homme, serviable et complaisant. Il ne refuse jamais un coup de main à un camarade. Il lui arrive parfois de réparer la mauvaise besogne d'un maladroit. Ce contremaître est un ami de mon père. « J'ai l'œil sur toi » me répète-t-il souvent. C'est avec plaisir que j'écoute ses sages conseils. Je suis poli et obéissant. Je me donne de la peine. Les premiers jours, cela me semblait dur de scier et de raboter du matin jusqu'au soir. J'étais bien fatigué. Maintenant cela va mieux. Je me sens moins las. Je deviens aussi plus adroit.

3. Maman est malade depuis deux ou trois jours. Elle a la grippe. C'est Jeanne qui la soigne et prépare les repas.

Madeleine se porte bien. Papa dit qu'elle pousse comme un champignon. Son joyeux babil réjouit la maisonnée.

4. Pierre fait ce qu'il peut à l'école. Il est sage et docile. Il apprend bien ses leçons et rédige de petits devoirs sans faire des taches dans son cahier.

J'espère, cher cousin, que tes parents sont en bonne santé. Salue-les de notre part et donne-moi bientôt de tes nouvelles. Je t'embrasse bien fort.

Ton cousin Paul.

Grammaire : Idée du présent. — Verbes de la première conjugaison. — Etre et Avoir.

Vocabulaire : 1. De bonne heure (le bonheur), le poêle, les outils, la place; — balayer (le balai), allumer (les allumettes), ranger, arriver; — chez, quand.

2. Le contremaître, un coup de main (le cou), le camarade, un maladroit (adroit), adresse, maladresse, l'œil (les yeux), le conseil, de la peine; — serviable, complaisant, obéissant, poli, dur, dure, fatigué, las, (lasse); — cela; — mieux, parfois, jusqu'au.

3. La grippe, le repas, le champignon, le babil (caquet), le babillage, babillard, babiller, la maisonnée; — depuis.

4. Le devoir (la tâche), la tache, le cahier, la leçon, les parents, notre part, la santé, des nouvelles; — docile (la docilité) — bientôt, bien fort; — embrasser, rédiger, saluer (un salut, des salutations).

III. Elocution. — 1. Nommez un cousin de Paul? Pourquoi Paul écrit-il à son cousin? Qu'est-ce qu'une lettre? (une carte postale?) Avez-vous déjà écrit des lettres? Depuis combien de temps Paul travaille-t-il chez M. Bernard? Le métier de menuisier est-il facile? Que doit faire Paul, tous les matins?

2. Qu'est-ce qu'un contremaître ? M. Bernard a-t-il un contremaître ? Que savez-vous de ce contremaître ? Que répète-t-il souvent à Paul ? Que signifie cette expression ? Pourquoi Paul se donne-t-il de la peine ? Pourquoi la besogne lui paraissait-elle dure, les premiers jours ? Pourquoi lui semble-t-elle plus facile maintenant ?

3. Quelle maladie retient au lit la maman de Paul ? Qui soigne la maman ? Qui prépare les repas ? Madeleine se porte-t-elle bien ? Que signifie l'expression : pousser comme un champignon ? Qu'est-ce qu'un champignon ? Que nous dit Paul du joyeux babil de sa petite sœur ?

4. Pierre est-il un bon écolier ? Fait-il des progrès à l'école ?

IV. Idée morale. Travailler, se donner de la peine, c'est faire simplement son devoir.

V. Grammaire. Orthographe. Exercices de vocabulaire et de style.

Au tableau noir : Le présent du verbe avoir :

J'**ai** un bon patron,	Nous **avons** de bons parents,
Tu **as** un bon patron,	Vous **avez** de bons parents,
Paul **a** un bon patron,	Paul et Pierre **ont** de bons parents,
Il **a** un bon patron,	Ils **ont** de bons parents,
Jeanne **a** une bonne maîtresse,	Jeanne et Madeleine **ont** de bons parents,
Elle **a** une bonne maîtresse.	Elles **ont** de bons parents.

Devoirs : A conjuguer oralement ou par écrit :

1. J'ai faim, a..i, tu as faim, a..s, etc. 2 J'ai soif, a..i, tu as soif, a..s, etc. 3. J'ai peur, etc. 4. J'ai sommeil, etc. 5. J'ai froid, etc. 6. J'ai chaud, etc. 7. J'ai du chagrin, etc. 8. J'ai du plaisir, etc. 9. J'ai soin de mes vêtements, etc. 10. J'ai pitié des malheureux, etc.

11. **Objets d'école.** Phrases à mettre au pluriel :

J'ai un cahier, nous... J'ai un album, nous... J'ai un buvard, nous... Tu as une règle, vous... Tu as un crayon, vous... Tu as une gomme, vous... Il a une équerre, ils... Il a un canif, ils... Elle a une ardoise, elles...

12. **Outils.** Phrases à mettre au singulier :

Nous avons des ciseaux.
Nous avons des haches.
Vous avez des tenailles.
Vous avez des comptes.
Ils ont un maillet.
Elles ont des aiguilles.

13. **Le clou.** Le clou se compose de deux parties, la tige et la tête. Sa tige est prismatique ou cylindrique. Elle se termine par une pointe. La tête peut avoir différentes formes. Les clous sont fabriqués par le cloutier dans la clouterie. C'est avec le marteau qu'on enfonce les clous dans le bois. — Etre gras comme un cent de clous (très maigre). River à quelqu'un son clou (lui répondre vertement). Clou de girofle. — Clou : furoncle.

14. **Le marteau.** Outil de fer, tête, œil, manche de bois. Avec le marteau, on forge les métaux, on enfonce les clous, on casse les pierres. Les

menuisiers, les tonneliers, les serruriers et bien d'autres artisans se servent du marteau. C'est le forgeron qui le forge et le menuisier qui l'emmanche. — Avoir un coup de marteau. — Un marteau d'horloge, de porte. — Etre entre l'enclume et le marteau.

VI. Récitation : **L'habitude.**

La première fois que l'on s'évertue
A faire un devoir, c'est très ennuyeux ;
Puis on devient fort et l'on s'habitue
La seconde fois, cela marche mieux.

La troisième fois, c'est bien plus facile,
Commme si quelqu'un nous guidait la main.
La quatrième fois, on est trop agile
Et, sans réfléchir, on suit son chemin.

La dixième fois, la plume pressée
Marche toute seule et fait des erreurs.
La main n'obéit plus à la pensée
Et l'esprit distrait vagabonde ailleurs.

Il arrive ainsi que dame Habitude
Qui met l'écolier sous son joug puissant,
Endort son esprit et nuit à l'étude,
Il faut travailler en réfléchissant ! O. Aubert.

Les mots : L'habitude, l'esprit, le joug, la pensée, l'erreur ; — ennuyeux, distrait, puissant, la dixième fois ; — vagabonder (un vagabond), s'évertuer, endormir, réfléchir, nuire ; — mieux, ailleurs, sans.

Les idées : Que signifie l'expression : s'évertuer à faire un travail ? Comment l'habitude peut-elle endormir l'esprit ? Que veulent dire ces mots : un esprit distrait qui vagabonde ? Qu'est-ce qu'un joug pesant ?

La morale : Il faut travailler en réfléchissant. (Pourquoi ?)

Alfred Regamey.

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

Rédactions (Suite [1].)

Mon costume du dimanche.

Sommaire : Faites la description de votre plus beau costume.

Sujet traité. *Garçons :* J'ai, pour le dimanche, un magnifique costume marin bleu foncé. La culotte est courte et laisse voir mes mollets ; le paletot, en forme de vareuse, s'ouvre sur un beau gilet blanc ; sur le col, très large, on a brodé des ancres blanches. Lorsque j'ai mis ce bel habit, je dois être si sage, si soigneux que bien souvent je regrette mon costume de tous les jours qui, lui, ne me fait jamais gronder.

Filles : Maman m'a fait une belle robe blanche pour la Fête du bois et je la

[1] Voir la première partie de ces leçons dans le numéro précédent.

mets le dimanche quand le temps est beau. La jupe est toute plissée, garnie de broderie et de boutons; le corsage a aussi une quantité de petits plis; le col et les poignets sont ornés de dentelles. Quand je suis habillée, je cours me contempler dans la glace; je me trouve vraiment très bien. Quel dommage de ne pouvoir mettre ma belle robe tous les jours!

Ce qu'on peut faire d'une vieille robe.

Sommaire : Comment on peut utiliser une vieille robe. — Emploi de la jupe. — Emploi du corsage.

Sujet traité : Faire d'une vieille toilette une robe mettable est un art véritable. Si le devant de la jupe est taché et s'il reste de l'étoffe, on peut remettre un lé dont la différence de teinte se cachera en cousant un petit galon sur chaque couture. Ou bien, si la robe en vaut encore la peine et si l'étoffe n'a pas d'envers très marqué, on la retourne. La jupe est-elle très usée du bas et ne supporterait-elle pas un laborieux raccommodage, on la raccourcit et, en la garnissant avec un volant d'étoffe quelconque ou un large galon noir, on a un bon jupon. Si le corsage n'est pas réparable à l'aide d'un devant d'étoffe différente, il pourra probablement faire en le rétrécissant, c'est-à-dire en enlevant ce qui est éliminé aux coutures, un très bon corsage pour une jeune sœur ou pour une petite fille pauvre.

Les vêtements d'hiver et les vêtements d'été.

Sommaire : Par quoi se distinguent les vêtements d'hiver. — Tissus des vêtements d'hiver et des vêtements d'été. — Chaussures d'hiver, chaussures d'été. — Coiffures d'hiver, coiffures d'été. — Vêtements destinés spécialement à la mauvaise saison.

Sujet traité : Les vêtements que nous portons l'hiver ne sont pas les mêmes que ceux d'été : ils sont beaucoup plus épais et plus chauds, pour nous garantir du froid et des intempéries de l'air. Le coton et la toile dominent dans les effets d'habillement d'été ; dans ceux d'hiver, c'est la laine qui est le plus employée.

Pendant la mauvaise saison, les robes sont faites d'étoffes plus lourdes et plus chaudes; les jupes, les manteaux et les corsages sont doublés et ouatés. On se couvre de manteaux en drap, en velours et en fourrure; on porte des tricots de laine ou de coton, des pantalons de flanelle, des manchettes et des bas de laine, effets d'habillements très sains, qui nous préservent également de l'humidité et du froid.

On se couvre beaucoup moins l'été que l'hiver et les vêtements de cette saison sont plus légers et faits en tissus, beaucoup plus fins et plus souples.

Les chaussures d'hiver diffèrent également de celles d'été. Pour se garantir du froid et marcher dans la neige et la boue il faut de fortes et chaudes chaussures, des bottines fourrées, des caoutchoucs, des guêtres, de gros souliers de cuir et, à la campagne, des galoches ou des sabots. L'été, on se chausse de bottines en cuir léger, en étoffes on de souliers découpés.

Les chapeaux d'hiver sont en feutre, en velours, en étoffe ou en fourrure. Ceux d'été sont ordinairement en paille ou en tissus légers comme le tulle et la dentelle; le plus souvent ils sont pourvus de larges bords pour nous garantir des rayons du soleil.

Enfin il existe certains effets d'habillement spécialement destinés à la mauvaise saison comme les capelines, les pèlerines, les boas, les manchons. Quand arrive le printemps, on s'empresse de ranger les fourrures et les lourds habits d'hiver, car la saison des fleurs est aussi celle de la chaleur et du soleil.

D'après C. Wirth.

Orthographe : **L'habit jaune.**

Je n'avais ni frère ni sœur, et cependant mes parents venaient difficilement à bout de payer ma pension et mes livres, aussi pensez-vous bien que ma mise était des plus modestes. Les mots habit neuf, pantalon neuf, gilet neuf n'avaient pas pour moi le sens qu'ils ont pour tout le monde; un vêtement porté trois ou quatre ans par mon père, retourné, recoupé à ma taille et recousu par ma mère, voilà ce qu'ils me représentaient. Ma pauvre mère faisait de son mieux, mais ses chefs-d'œuvre n'en prêtaient pas moins trop souvent aux moqueries impitoyables de mes camarades.

Le soir d'un jour de fête, je parus au collège vêtu d'un habit jaune dont une vieille redingote avait fourni l'étoffe. Il ne faut pas grand'chose pour exciter les railleries d'une bande d'écoliers. Ce fut un éclat de rire immense et intarissable, mêlé d'une averse de quolibets, sous laquelle je baissai la tête et pleurai amèrement; le maître d'étude punit les rieurs. Le lendemain, ils avaient oublié la punition, et leurs rires recommencèrent, mes larmes aussi.

Au plus fort de leurs moqueries et de mon chagrin, le vieux professeur de mathématiques entra dans la cour. Les plaisanteries et les rires cessèrent comme par enchantement. Il vint à moi, et me touchant l'épaule :

— Qu'as-tu à pleurer? me demanda-t-il.

— C'est mon habit, répondis-je en sanglotant, et je n'en dis pas davantage.

Alors il me prit la main, et, s'avançant au milieu de mes camarades : — Mes enfants, leur dit-il, cet habit est très beau, entendez-vous bien ; c'est une bonne mère, très pauvre peut-être, qui l'a fait pour son fils, et celui qui s'en moquerait mériterait qu'on crût qu'il n'a pas de cœur. Et il rentra dans la classe.

Mes camarades comprirent bien que si le vieux professeur avait dit que mon habit était très beau, c'était une manière de parler; mais ils sentirent qu'ils n'en devaient pas rire, et, depuis ce jour-là, ils ne lui manquèrent pas plus de respect que si c'eût été l'habit le plus fin, le mieux taillé, le plus élégant qu'on eût pu voir, et qu'il n'eût point été jaune. — A. Kæmpfen.

Vocabulaire : *Pension*, ce que l'on paye pour être logé et nourri. *Mise*, ensemble de ce que l'on met pour se vêtir. *Chef-d'œuvre*, travail parfait; ici ce mot est employé avec ironie. *Prêter aux moqueries*, donner prétexte, fournir matière aux moqueries. *Redingote*, habit d'homme dont les basques font le tour du corps. *Averse de quolibets*, abondance de moqueries. *Cesser par enchantement*, immédiatement, sans cause apparente. *Ne pas avoir de cœur*, être dur et méchant.

ORTHOGRAPHE

L'arrivée à Calcutta.

La montée de la rivière est fort dangereuse et, pendant les deux dernières heures, on avance avec la vitesse d'un homme au pas. Les rives seraient tout à fait monotones si, de temps en temps, un village n'offrait la couleur sombre de ses huttes et si l'on ne rencontrait les tentes blanches d'un camp avec les habits rouges de ses soldats.

La rivière se resserre. D'énormes cheminées d'usine vomissent d'abondantes fumées noires. Le ciel en est obscurci, le paysage enveloppé. Les gros navires sont de plus en plus nombreux ; le rouge de leurs carènes ou de leurs cheminées reste vif. Sous le soleil, une forêt de mâts inclinés, très pointus et vernis, font des croix avec leurs vergues. Des dômes se distinguent, des portiques aussi, et de grands bâtiments sombres. C'est Calcutta. — Eugène Brieux.

Vocabulaire. Se resserrer, vomir, d'abondante, obscurci, le paysage, la carène, la vergue, le dôme, le portique.

Grammaire. Etude du verbe irrégulier : *offrir*.

Permutation : Copier la dictée en mettant les verbes au futur simple et en soulignant les qualificatifs.

Calcutta.

Autour d'une plaine énorme, qui, jadis, était un marécage, la ville s'étend. Ici, la ville anglaise avec ses hôtels somptueux et sales, prétentieux et minables, très chers et confortables seulement dans le vestibule et le salon d'entrée. Là, la ville indigène, lamentable avec sa population triste, vêtue de cotonnades grises et crasseuses sous lesquelles elle tousse et grelotte. Les nuits, en effet, sont froides ici : le thermomètre, en janvier, ne dépasse pas vingt degrés.

Calcutta, c'est l'Orient enfumé et qui a froid. C'est une ville industrielle, sillonnée de tramways électriques, entourée de palmiers et dans lesquels viennent la nuit, sur les tas d'ordures, des troupeaux de chacals qui, à l'aube, rentrent dans la jungle toute proche. C'est aussi la ville où il y a des bûchers funéraires au bord de la rivière. Calcutta, c'est la ville des contrastes. — Eugène Brieux.

Vocabulaire. Somptueux, prétentieux, lamentable, la cotonnade, le thermomètre, Calcutta, l'Orient, sillonné, le tramway, le chacal (les chacals), le bûcher funéraire.

L'*Orient* : l'Oriental, l'Arabe, le Turc, le Persan, l'Indou, le mahométisme, l'islam, le musulman, la mosquée, le minaret, le muezzin, le derviche, le Coran, la Mecque, le caïque, le bazar, le croissant, le cheik, le vali, le bey, le pacha, l'aga, le chah, le rajah, le marabout, le cimeterre. *Suffixes*, *ade*, *at*, (désignant un état, une manière d'être). La cotonn*ade*, la colonnade, la balustrade, l'arlequinade, la gasconnade, le notari*at*, le consulat, le renégat, le vicariat, l'économat.

Grammaire. Etude du verbe irrégulier : *venir*.

Permutation. Copier la dictée en mettant les verbes au passé défini, en soulignant les noms communs et les noms propres. Paul Chapuis.

La garde du drapeau.

Le régiment était en bataille sur un talus du chemin de fer et servait de cible à toute l'armée prussienne massée en face sous le bois. On se fusillait à quatre-vingts mètres. Les officiers criaient : « Couchez-vous ! » mais personne ne voulait obéir et le fier régiment restait debout, groupé autour de son drapeau. Dans ce grand horizon de soleil couchant, de blés en épis, de pâturages, cette masse d'hommes tourmentée, enveloppée d'une fumée confuse, avait l'air d'un troupeau surpris en rase campagne par le premier tourbillon d'un orage formidable.

C'est qu'il en pleuvait du fer sur ce talus. On n'entendait que le crépitement de la fusillade, le bruit sourd des gamelles roulant dans le fossé et les balles qui vibraient longuement d'un bout à l'autre du champ de bataille comme les cordes tendues d'un instrument sinistre et retentissant. De temps en temps, le drapeau qui se dressait au-dessus des têtes, agité au vent de la mitraille, sombrait dans la fumée.

A. Daudet.

ARITHMÉTIQUE

Solution des problèmes pour les maîtres, donnés dans le n° 45 de l'Educateur.

1. Soit x le nombre de moutons perdus. Le marchand en revend $(11-x)$. L'augmentation de prix par tête est de fr. $5 \times x$. Chaque mouton est ainsi vendu fr. $(35 + 5x)$. La valeur des moutons vendus se montant à fr. 11×35 ou fr. 385, nous avons l'équation :

$$(11 - x)(35 + 5x) = 385$$
$$385 - 20x + 5x^2 = 385$$
$$5x^2 - 20x + 385 - 385 = 0$$
$$5x^2 = 20x, \text{ d'où } x = 4$$

Réponse : Le marchand a perdu 4 moutons.

J. Yersin.

2. Soit x le nombre formé par les 2 derniers chiffres et y le nombre formé par les autres chiffres. L'intérêt annuel à 5 % étant le $\frac{1}{20}$ du capital, on a l'égalité :

$$y + x = \frac{100y + x}{20} \text{ d'où l'on tire } y = \frac{19x}{80}$$

La première partie du nombre représentant le capital est donc les 19/80 du nombre formé par les 2 derniers chiffres.

Le seul nombre entier de 2 chiffres divisible par 80 est 80, donc on aura

$$x = 80 \text{ et } y = 19$$

Réponse : Le capital est *fr. 1980* et l'intérêt fr. 99

H. Vuille.

Reçu des réponses de Mlle A. Gentizon, Chavannes de Bogis; MM. A. Steiner, Lutry; L. Schülé, Lausanne; J. Riat, Chevenez (J.-B); M. Reymond, Chevilly; A. Goy, Leysin; G. Bünzli, St-Blaise; J. Yersin, Les Moulins; H. Vuille, Le Pâquier.

Lausanne. — Imprimeries Réunies S. A.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Carnet de Ménage KAISER

à l'usage des Ménagères.
Prix, 1 fr. 30.

La division et l'arrangement si pratique de ce livre de ménage en ont très rapidement vulgarisé l'emploi dans toute la Suisse. Presque tous les journaux suisses pour dames en ont fait le plus grand éloge et l'ont chaleureusement recommandé. Se vend dans les librairies et papeteries ou directement par les éditeurs *Kaiser & Co, à Berne.*

Institutrice diplômée

connaissant si possible l'anglais, le piano et les ouvrages manuels, est demandée auprès d'une jeune fille maladive, âgée de 12 ans.

Copie de certificats et prétentions de gage. 0651L

S'dresser à Mme *Zander,* pharmacien, *Baden* (Argovie).

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'EDUCATEUR ».

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS	*St-LOUIS*	*MILAN*	*BRUXELLES*
1878-1889-1900	*E.U.A. 1904*	*1906*	*1910*

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** **Casino-Théâtre**

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.
Delémont, rue des Moulins, 1.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2
Vevey, rue du Lac, 11
Yverdon, vis-à vis du Pont-Gleyre.

Maier & Chapuis

Lausanne, rue du Pont

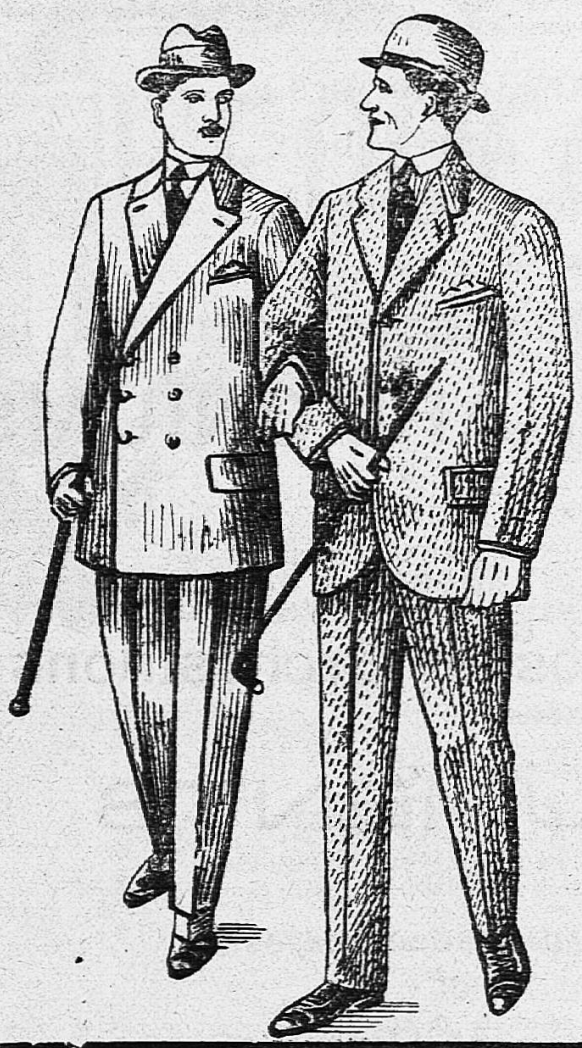

MAISON MODÈLE

Nous offrons toujours un choix superbe en

VÊTEMENTS

sur mesure et confectionnés.

COMPLETS

sports tous genres

Manteaux

Caoutchouc

10 % *à 30 jours aux membres de la S. P. V.*

Emboîtage „FIXOR“

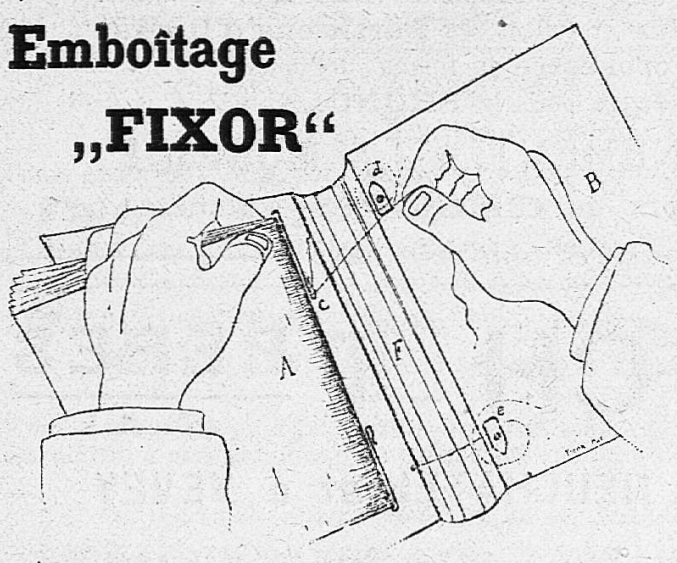

DEMANDEZ

l'emboîtage „FIXOR“

avec 104 agrafes pour collectionner et relier soi-même l'*Educateur*.

Envoi contre remboursement de fr. 1, dépense faite une fois pour toutes, le même emboîtage pouvant servir de nouveau.

Adresser les demandes à l'*Administration de l'Educateur*, qui les transmettra.

TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous **toutes** ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix **les plus modérés**

TOUTES les meilleures marques, les plus réputée, des

PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques — automatiques —

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA **MUSIQUE**

Le plus grand choix de CHŒURS existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRERES (S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY** :—

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

Lme ANNÉE. — N° 50 LAUSANNE — 12 Décembre 1914.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITE DE REDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Librairie Henri DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

LA LITTERATURE FRANÇAISE ILLUSTREE

Collection Moderne de Classiques

COMPREND DÉJA :

ŒUVRES COMPLÈTES

La Bruyère. — *Les Caractères*, annotés par M. G Cayrou, professeur au Lycée de Toulouse, 70 illust. documentaires, 1 vol. cart. toile..... **3** fr. —
Relié mouton souple, tête dorée *(Notre La Bruyère)* ..... **5** fr. —

Molière. — *Scènes choisies*, annotées par M. Georgin, professeur au Lycée Henri IV, 40 illustrations, 1 vol. relié toile ..... **2** fr. **50**
Relié mouton souple, tête dorée *(Notre Premier Molière)*..... **4** fr. —

MORCEAUX CHOISIS

A. de Vigny — *Morceaux choisis*, annotés par R. Canat, professeur au Lycée Hoche, 60 illust. 1 vol. relié toile ..... **3** fr. —
Relié mouton souple, tête dorée *(Notre Vigny)*..... **5** fr. —

Corneille. — *Théâtre choisi* par M. et Mme P. Crouzet, P. Andraud et F. Minouflet, 85 illustrations, 1 vol. relié toile ..... **4** fr. —
Relié mouton souple, tête dorée *(Notre Corneille)*..... **6** fr. —

H. de Balzac. — *Morceaux choisis*, annotés par M. J. Merlant, professeur-adj. à la Faculté des lettres de Montpellier, 37 ill. 1 vol. cart. ½ toile **3** fr. —
Relié mouton souple, tête dorée *(Notre Balzac)* ..... **4** fr **50**

Montesquieu. — *Morceaux choisis*, annotés par M. M. Roustan, professeur au Lycée Condorcet, 35 illustrations, 1 vol. cartonné toile..... **2** fr. **50**
Relié mouton souple, tête dorée *(Notre Montesquieu)*..... **4** fr. —

Chateaubriand. — *Morceaux choisis*, annotés par M. R. Canat, professeur au Lycée Hoche, 41 illustrations, 1 vol. cartonné toile..... **3** fr. —
Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Chateaubriand*) ..... **4** fr. **50**

J.-J. Rousseau. — *Morceaux choisis*, annotés par M. D. Mornet, professeur au Lycée Carnot. 35 illustrations, 1 vol cartonné toile ..... **2** fr. **50**
Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Rousseau*) ..... **4** fr. —

PIÈCES DE THÉATRE

Corneille. — *Le Cid*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 12 illust. **1** fr. —

Corneille. — *Polyeucte*, annoté par M. F. Minouflet, professeur au Lycée de Lille, 14 illustrations documentaires ..... **1** fr. —

Corneille. — *Cinna*, annoté par P. Andraud, 15 illustrations.... **1** fr. —

Corneille. — *Horace*. annoté par M. et Mme P. Crouzet, 30 illust. **1** fr. —

Racine. — *Andromaque*, annotée par M. et Mme P. Crouzet, 28 ill. **1** fr. —

Racine. —*Britannicus*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 20 ill. **1** fr. —

Molière — *Les Précieuses Ridicules*, annotées par M. et Mme P. Crouzet 14 illustrations ..... **1** fr. —

Molière. — *Les Femmes Savantes*, annotées par M. et Mme P. Crouzet, 14 illustrations ..... **1** fr. —

Molière — *Le Misanthrope*, annoté par M. F. Gache, professeur au Lycée de Montpellier. 20 illustrations ..... **1** fr. —

Mme MAURICE POTEL

Inspectrice de l'Enseignement primaire de la Seine

LES AUTEURS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

Un magnifique volume in-8 écu de 400 pages, orné de 42 illustrations hors-texte cartonné demi-toile ..... **2** fr. **25**
Relié mouton souple, tête dorée (pour bibliothèque ou pour prix).. **3** fr **75**

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Précis Méthodique

Par MM. E. ABRY, C. AUDIC et P. CROUZET

Deuxième Edition revue et corrigée (40e mille)

Un vol. in-8 carré, imprimé sur beau papier d'alfa et orné de 324 ill. docum. Broché : **5** fr.; relié toile : **5** fr. **50**; relié mouton souple, tête dorée : **7** fr. **50**

NB. — La vente exclusive de cet ouvrage en Suisse est réservée à la Librairie Payot & Cie, Lausanne.

Maier & Chapuis

Lausanne, rue du Pont

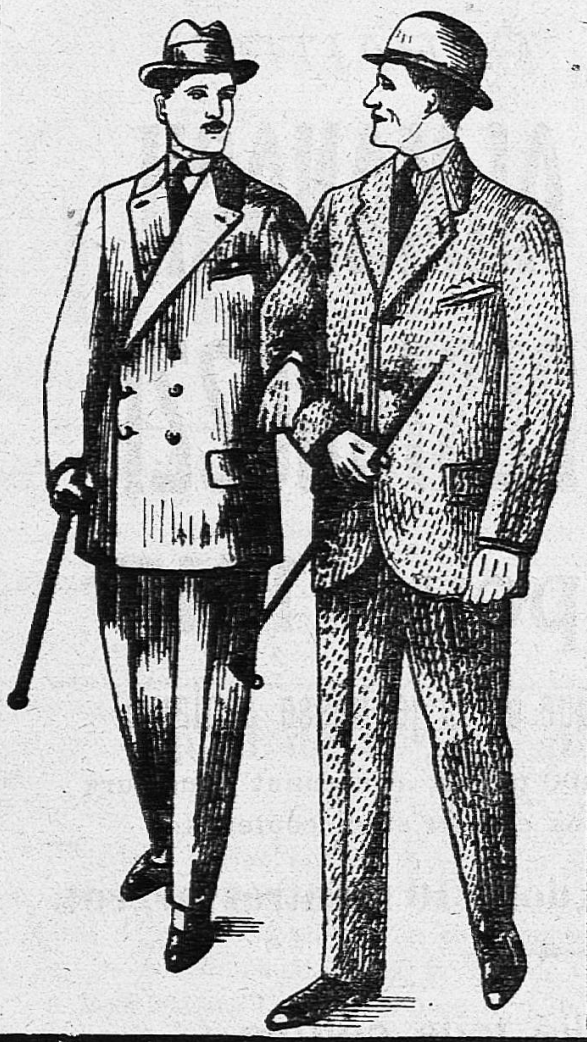

MAISON MODÈLE

Nous offrons toujours un choix superbe en

VÊTEMENTS

sur mesure et confectionnés.

COMPLETS

sports tous genres

Manteaux Caoutchouc

10 % *à 30 jours aux membres de la S. P. V.*

Emboîtage „FIXOR“

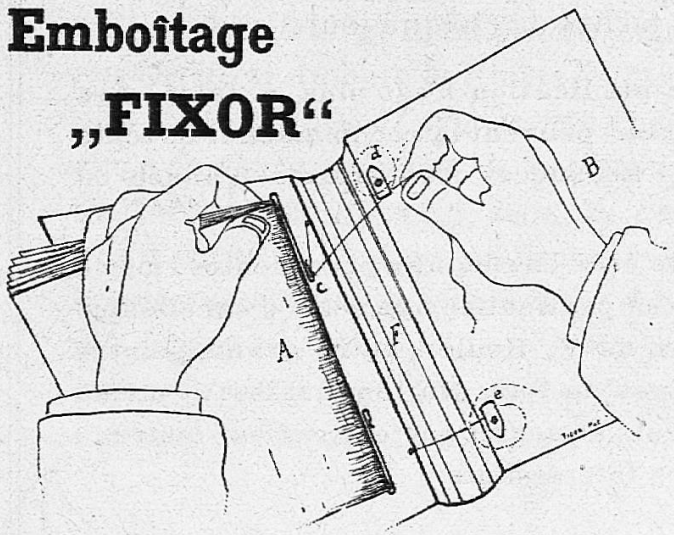

DEMANDEZ l'emboîtage „FIXOR“

avec 104 agrafes pour collectionner et relier soi-même l'*Educateur*.

Envoi contre remboursement de fr. 1, dépense faite une fois pour toutes, le même emboîtage pouvant servir de nouveau.

Adresser les demandes à l'*Administration de l'Educateur*, qui les transmettra.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

VIENT DE PARAITRE :

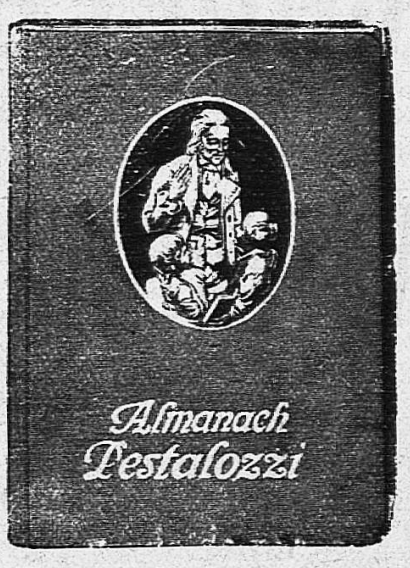

ALMANACH PESTALOZZI pour 1915

Agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire.

Un volume petit in-16 de 300 pages, contenant plusieurs centaines d'illustrations en noir et en couleurs.

3 concours, 350 prix, dont 10 montres argent.

2 éditions, relié toile souple :

Jeunes garçons . . . . . Fr. 1 60
Jeunes filles . . . . . » 1 60

L'Almanach Pestalozzi renferme un agenda où l'élève peut inscrire ses tâches de chaque jour.

L'éloge de cette utile publication n'est plus à faire. Les membres du corps enseignant peuvent la recommander en toute confiance à leurs élèves. Le succès s'en affirme d'année en année.

L'édition de 1915 ne le cède en rien aux précédentes; même richesse d'illustrations — en particulier une série d'excellentes reproductions de tableaux de F. Hodler, notre grand peintre national et de superbes vues du Parc National suisse — même profusion de renseignements de toutes sortes, variés, instructifs ou amusants, toujours intéressants.